

ÉQUIPE PASTORALE:

Ministère Pastoral:

M. l'abbé Jonathan Blake, ptre. M. Gaston Roussel, diacre permanent

Conseil paroissial de pastorale:

Père Jonathan, Luc Bouchard, Gérard Piette (président)
Monique Neveu, France Racine (v-p,sec.), Gaston Roussel d.p.

Conseil des affaires temporelles:

Père Jonathan, Aline Brisson (trésorière), Linda Brisson, Urgel Desnoyers,
Jacques Prévost (sec.), Jean Lamadeleine (v.p.), Guillaume Racine (président)

Comité de liturgie:

Père Jonathan, Guy Brisson, Claire Laflèche,
Gérard Piette (sec int.), Ghyslaine Richer

Comité de préparation aux sacrements:

Préparation des baptêmes: Père Jonathan, Gaston Roussel, Lynda Leroux, Albert Leroux

Premier pardon et première des communion: Monique Lavergne (resp.)

Confirmation des adultes et des élèves d'écoles publiques: Père Jonathan Blake

Comité des visites aux malades:

Père Jonathan, Jocelyne Lafrance, Martine Roy

Comité du cimetière:

Père Jonathan, Gilles Desnoyers (prés.), Martial Levac (sec.), Gaston Roussel

Comité de la pastorale jeunesse

Père Jonathan, Marie-Ève Cayer, Danielle Desnoyers (trés.), Évelyne Lalande,
Albert Leroux (prés.), Lynda Leroux (sec.), Guy Séguin

Responsables de la liturgie des enfants le dimanche:

Père Jonathan, Danielle Bruyère, Jean Lamadeleine

Responsables Centre Bon Samaritain

Père Jonathan, Aline Brisson (responsable), Gisèle Séguin (co-responsable)

NOS CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

DOMINICALES:

samedi: 16h30 • dimanche 10h30

EN SEMAINE:

jeudi: 9h00 • vendredi: 9h00

- Pour la célébration de la messe à la résidence Saint François, veuillez consultez l'horaire des messes du bulletin hebdomadaire pour plus de détails.

- Le premier vendredi du mois, il y aura Adoration du Saint-Sacrement après la messe de 9h.

PASTORALE SACRAMENTELLE

BAPTÊME:

Célébration communautaire: ordinairement, le deuxième samedi du mois à 14h sauf avis contraire. Avant de conférer le Baptême, nous tenons à rencontrer les parents pour assurer une préparation adéquate. Dès la naissance de l'enfant, téléphoner au presbytère pour s'enquérir de la démarche à suivre.

PARDON OU RÉCONCILIATION (CONFESSIONS):

Pour une rencontre individuelle, on peut s'adresser au prêtre AVANT chacune des messes, ou en tout temps (sur rendez-vous).

MARIAGE:

Dès qu'on songe à un mariage, qu'on veut célébrer chrétiennement, avant même de fixer une date, communiquer avec le prêtre. Il est fortement conseillé de suivre une session de préparation.

MALADES:

Le prêtre (ou un ministre) est heureux de visiter les personnes retenues à la maison par la maladie et/ou l'âge. Ne pas hésiter à communiquer leur nom.

INITIATION:

(première des communions -pardon- confirmation) Selon le programme de catéchèse scolaire des enfants; après une préparation adéquate des parents et des enfants